

PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance n° 4 en date du Mardi 28 Mars 2017 à 17 h 15

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 16

Quorum : 16

Nom et prénom du président de séance : ZIMNIAK Didier

Nom, prénom et qualité du secrétaire de séance : TROUBAT Noël

Liste et qualité des membres présents :

- M. ZIMNIAK Didier - Proviseur - M TROUBAT Noël - Proviseur- Adjoint - Mme DELFOUR Sophie - Gestionnaire - Mme KREMER Corinne - DDFPT - Mme CORRE Sophie – CPE (avis consultatif) - Mme SAUSSE Virginie - Personnalité qualifiée - M. GAUTIER Laurent – Personnalité qualifiée - M. LACOURBAS Frédéric - Enseignant - Mme CARLET Claire - Enseignante - M. YTOURNEL Pascal - Enseignant - M WAAG David - Enseignant - Mme MARCHAIS Pascale - Enseignante - M. JOURDAN PANTIER JB - Enseignant	- Mme FERRARIS Nathalie - Enseignante - M. GALLITRE Jean-Claude - Personnel ATOS - M. ROLHION Didier - Personnel ATOS - Mme FERNANDEZ Séverine - Parent d'élève - Laura BRETELL - Elève 1S
--	--

Liste des membres excusés à l'ouverture de la séance :

Membres excusés : M. BRENAS Jean-Pierre suppléant représentant le Conseil Régional, Mme CANALES Marion Mme GUERMIT-MAFFRE Nadia titulaire représentante de Clermont-CO, - Mme CUBIZOLLES Lydie - Personnel ATOS ; Mme FERNANDEZ Séverine, Mme MONTEIL Karine, Mme VEYSSEYRE Catherine, Mme DAGNIAUD Valérie, Mme BRUNET Christelle parents d'élèves titulaires ; Eunice NETO THPS, Manon DE CASTRO 2ECP, Zoé BELBAB 1 ECP, Aurore DANEDE 2BTS représentants élèves titulaires.

Membres absents : M. FANGET Michel et Mme VICHNIEVSKY Laurence représentants titulaires et Mme AUBOIS Anna, représentants suppléants du Conseil Régional ; M. AUSLENDER Jérôme, représentants suppléant de la Mairie ; M. DARTEYRE René suppléant représentant de Clermont-Co.

Ordre du jour :

1. Organisation des établissements :
 - Modalité de l'organisation de l'enseignement et des épreuves écrites et orales au DNB.
2. Affaires financières :
 - Compte financier exercice 2016.
 - Décisions Budgétaires modificatives.
 - Répartition moyens globalisés.
2. Questions diverses

Le Secrétaire de séance : M. Noël TROUBAT



Le Président de séance :



Conseil d'Administration

A l'ouverture de la séance, 16 membres sont présents sur les 30 composants le conseil d'administration. Le quorum de 16 était donc atteint.

M. le Proviseur ouvre la séance à 17 h 15. Il présente les excuses des membres absents.

M. ZIMNIAK remercie par avance notre agent comptable, Madame SABATIER, pour la présentation du compte financier 2016.

M. Noël TROUBAT est désigné comme secrétaire de cette séance, l'ensemble des membres accepte à l'unanimité.

M. le Proviseur procède ensuite à l'adoption de l'ordre du jour en ce début de séance.

Adoption du procès-verbal de la séance du 7 février 2017 :

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 7 février 2017 n'appelant aucune remarque de la part des membres présents est adopté à l'unanimité.

Votants : **16** **Pour : 16** Contre : 0 Abstentions : 0

AVIS FAVORABLE

Résultat du vote

Pour : **16**

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° -

Dès l'ouverture de cette séance, M. LACOURBAS, enseignant, dénonce, au nom de ses collègues, une fois de plus, l'absence des représentants de la Région. Depuis l'an dernier, malgré les diverses motions établies à ce sujet et jointes aux procès-verbaux, la représentativité de la Région, et notamment des deux titulaires a toujours fait défaut. Nous ne les avons jamais rencontrés et ceci est d'autant plus regrettable lors du CA concernant le compte financier, le budget ou le bilan annuel de fin d'année.

Monsieur ZIMNIAK regrette également que les deux titulaires (M. FANGET Michel et Mme VICHNIEVSKY Laurence), ainsi que la deuxième suppléante (Mme Anna AUBOIS) ne nous ont jamais contactés bien qu'ils reçoivent comme tous les membres du CA les PV de séances. Nous pourrions interpréter ces absences comme un manque de considération envers notre établissement.

M. le Proviseur explique qu'il a rencontré par deux fois M. BRENAS, suppléant à Marie Curie mais titulaire dans d'autres établissements où il siège déjà régulièrement. Il ne peut donc remplacer les titulaires car les CA sont souvent programmés aux mêmes moments. Il est venu dernièrement au lycée et s'engage à répondre à nos sollicitations ou questions que je lui soumettrais compte tenu de la situation actuelle.

1 Modalité de l'organisation de l'enseignement et des épreuves écrites et orales au DNB.

M. WAAG, professeur principal de 3 PEP et M. TROUBAT, proviseur adjoint, présentent les modalités des épreuves pour le DNB : l'évaluation, la composition du jury, les grilles de critères d'évaluation, et les différents EPI organisés au lycée.

17 H 25 Arrivée de M. GAUTIER, personnalité qualifiée.

Un vote en conseil d'administration doit fixer les modalités de l'organisation.

Votants : **17** **Pour : 17** Contre : 0 Abstentions : 0

AVIS FAVORABLE

Résultat du vote

Pour : **17**

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° -

3. Affaires financières :

➤ **Compte financier exercice 2016** : Mme SABATIER et Mme DELFOUR présentent le compte financier 2016 en s'appuyant sur un PowerPoint :

- Evolution de la dotation de fonctionnement.
- Evolution des effectifs.
- Services généraux.
- Service de restauration.
- Evolution des dépenses de viabilisation.
- Evolution des dépenses de reprographie.
- Evolution de la taxe d'apprentissage.
- Evolution des stocks.
- Résultat de l'exercice
- Capacité d'autofinancement.
- Evolution de la CAF ou IAF
- Evolution de la trésorerie nette en fin d'exercice.
- Besoin en fonds de roulement.
- Evolution du fonds de roulement.
- Taux de créances impayées.
- Taux de créances en recouvrement contentieux.
- Subventions à recouvrer.
- Reliquat de subventions.
- Résultat de l'exercice.
- Réserves de fin d'exercice.

Mme SABATIER de conclure en soulignant la situation très saine du lycée.

Le compte financier 2016 doit être approuvé par les membres du conseil d'administration.

Arrêt du compte financier : Votants : **17** Pour : **17** Contre : **0** Abstention : **0**

ACTE 12 2016 / 2017 - CA

Avis favorable du conseil d'administration à l'unanimité

Résultat du vote

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Actes n° 12

Vote de l'affectation du résultat de l'exercice : 10 2016,78 €

- Service général : 3 503,34 €

- Service de restauration et d'hébergement : 6 703,44 €

Votants : **17** Pour : **17** Contre : **0** Abstentions : **0**

ACTE 13 2016 / 2017 - CA

Avis favorable du conseil d'administration à l'unanimité

Résultat du vote

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Actes n° 13

➤ **Décisions Budgétaires modificatives :**

- **Pour information :**

Septembre – Décembre 2016 :

DBM n° 11 subvention région : Premier équipement 40 510 €

DBM n° 12 subvention région : Manuels techniques 10 510 €

DBM N°13 subvention complémentaire Région : Premier équipement 3 525.49 €

DBM N°14 subvention complémentaire Etat : Stages 4 000 €

DBM N°15 subvention Région Mobilité européenne : 1 140 €

ETABLISSEMENT : Lycée des Métiers MARIE CURIE

DATE du CA : Mardi 28 mars 2017

RNE : 0630023H

DBM N°16 Constatations des produits scolaires : - 32 560.38 €

DBM N°17 Diminution du stock alimentaire : 1 046.79 €

DBM N°18 Diminution du stock de matières d'œuvre : 752.84 €

Janvier – mars 2017 :

DBM N°1 Subvention Etat : sensibilisation contre le harcèlement 971 €

DBM N°2 Crédits Etat : fonds social 5 500 €

- Pour vote :

Prélèvement sur le fonds de roulement section OPC pour un montant de 18 000 €.

- Autoclave de paillasse 7509 € TTC

- Tables électriques à moteur pour l'esthétique 9 948 € TTC (994.80 € X 10)

Le prélèvement permettra de financer d'autres immobilisations si ces deux investissements sont finalement pris en charge par des subventions spécifiques.

Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0

ACTE 14 2016 / 2017 - CA

Résultat du vote

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Actes n° 14

➤ **Répartition moyens globalisés :**

Programme 141 : 932.25 € de droits de reproduction, 8 997.75 € pour stages en entreprises

Programme 230 : 500 € Fonds de vie lycéenne

Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0

ACTE 15 2016 / 2017 - CA

Résultat du vote

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Actes n° 15

M. ZIMNIAK remercie Mme SABATIER et Mme DELFOUR pour cette présentation claire, concise et précise. Merci pour ces très bons résultats qui résultent de la collaboration de tous les personnels.

M. le Proviseur rend compte aux membres du CA de la visite de M. GUITTARD Nicolas, Conseil Régional du 08/03/2017 concernant l'étude de mise en sécurité de notre établissement. Les deux accès « portail » seront commandés de la loge avec visiophones, les caméras du lycée obsolètes seront remplacées, le mur côté boulevard surélevé par un grillage, l'arrière cuisine sera renforcé au niveau toiture pour empêcher le franchissement. L'entrée principale de l'établissement sera équipée de tourniquets pour filtrer les entrées et permettre l'accès aux personnes en situation de handicap.

M. LACOURBAS, représentant des personnels, s'interroge sur la mise en place d'appareils de contrôle disposant d'un système informatisé pour gérer les entrées par l'usage d'un badge. La sécurisation des données informatiques a-t-elle été prise en compte et comment ? Quelles peuvent être les utilisations de ces données ? Peut-on avoir des précisions à ce sujet ?

M. YTOURNEL, représentant enseignant ajoute qu'il est important de sécuriser les lieux mais qu'il ne faut pas oublier que l'on enseigne toujours dans des préfabriqués vétustes, mal isolés et non insonorisés depuis quelques années et qu'à ce jour nous n'avons plus aucune information concernant le nouvel établissement notamment du calendrier de début et de fin des travaux.

Enfin, les échanges avec l'ensemble des membres du CA soulignent l'aspect sécurité très important mais il ne faut surtout pas perdre de vue l'aspect esthétique de ce système à l'entrée de l'établissement. Les portiques se trouveront à l'abri, à l'intérieur du lycée, à proximité de la loge (vision directe) aussi, nous souhaiterions des portiques « élégants » semblables à ceux

ETABLISSEMENT : Lycée des Métiers MARIE CURIE

DATE du CA : Mardi 28 mars 2017

RNE : 0630023H

utilisés dans le hall d'accueil du lycée LAFAYETTE (côté personnel) style verre transparent d'autant plus que notre entrée est renforcée par la porte existante déjà asservie. Rappelons ici notre population élève majoritairement féminine, notre fréquentation de nombreux clients extérieurs (salon coiffure et esthétique), notre jolie entrée et notre façade classée qui ne doit pas être entachée de portiques en ferraille peu accueillant et disgracieux.

2. Questions diverses

Sans questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, M. Le Proviseur remercie les membres du CA et lève la séance à 18 h 25.